

Recuperation d'une partie des primes d'assurance de prêts immobil

Par nomax, le 19/12/2010 à 10:40

Bonjour,

est-il possible' aujourd'hui de récupérer les primes d'assurances emprunteur concernant les prêts immobiliers et les prêts à la consommation ,et y a t'il jurisprudence en la matière? merci.

Par chaber, le 19/12/2010 à 14:06

bonjour,

Les assurances liées aux prêts sont des assurances Décès de type temporaires et sont à fonds perdus sans aucune récupération possible.